IN MEMORIAM

CLAUDE NICOLET

(1930-2010)

La Société des Études Latines a perdu un de ses anciens présidents, la communauté des antiquisants a perdu un très grand savant en la personne de Claude Nicolet. Claude Nicolet est né en 1930. Les années 1939-1940, années lourdes de conséquences pour beaucoup, commencèrent par priver le petit Claude de la présence de son père. Celui-ci, issu d'une famille d'armateurs juifs de Livourne, jugea, bien légitimement, que le territoire français devenait dangereux pour les Juifs et décida de le quitter. Son épouse refusa de le suivre, obtint le divorce et fit adopter son fils par son frère pour écarter les dangers qu'un nom juif pouvaient lui faire courir. Claude Nicolet m'a raconté aussi comment, en 1940, il entra en sixième dans un lycée marseillais où l'enseignement d'un ancien député nommé Fribourg lui donna pour toujours la passion de l'histoire ancienne.

Claude Nicolet entra rue d'Ulm en 1950. C'est là que, sous la direction de William Seston, il décida d'étudier les chevaliers romains. Je me souviens qu'à l'École, dans une turne, une fresque maintenant recouverte, œuvre de ses camarades, représentait des hommes en toge avec cette inscription : « à Claude Nicolet, leur défenseur, les chevaliers romains reconnaissants ». Après l'agrégation, le service militaire, un bref détachement en 1956 au cabinet de Mendès-France avec qui il restera lié, Claude Nicolet partit pour l'École de Rome, dont il devait être bien plus tard le directeur. Au retour de Rome, il commença une carrière d'enseignement supérieur, avec des grades divers, aux universités de Tunis, de Caen et, depuis 1969, de Paris I. Il devint la même année directeur d'études à la quatrième section de l'École pratique des hautes études.

Après avoir publié plusieurs livres sur l'histoire de Rome ainsi que de solides articles, dont certains dans notre revue, Claude Nicolet soutint, je crois en 1965, sa thèse sur *L'Ordre équestre à l'époque républicaine*. Elle parut l'année suivante. Une recherche prosopographique de tous les chevaliers détectables combinée avec l'analyse rigoureuse des textes permet de définir juridiquement l'ordre équestre, qui ne se confond pas, contrairement à l'opinion auparavant prévalente, avec un groupe censitaire défini par une fortune supérieure à 400 000 sesterces : les *equites equo priuato* chers à l'historiographie anglo-saxonne ressortissent à l'imagination moderne et l'interprétation marxisante du groupe comme une classe économique ne tient pas. Ce livre, riche en apports et modèle de méthode fut complété, une dizaine d'années plus tard, par un second tome, *Prosopographie des chevaliers romains*, précieux annuaire des *equites*.

Je pourrais citer d'autres titres d'une production historique très riche ; je m'arrêterai un instant à l'un des plus significatifs : *Le Métier de citoyen dans la Rome républicaine*, paru en 1976. On avait surtout étudié, dans la société romaine, la classe politique, c'est évidemment celle qui a laissé le plus de traces d'elle-même. Claude Nicolet s'intéresse à la masse civique que cette classe politique a en face d'elle. Quels sont les mécanismes administratifs, fiscaux, militaires, électoraux,

juridiques, qui font que le citoyen de base, du seul fait qu'il est conscient d'être *ciuis Romanus*, sait qu'il a une place dans l'ensemble et y joue le rôle attendu ? L'analyse de ces mécanismes n'est pas statique et la prise en compte, par exemple, de la professionnalisation de l'armée ou de l'éclatement du cadre de la cité montre comment ils se grippent et comment on passe de la recherche d'un consensus à un autre. Cet ouvrage, qui, par un dépassement d'optique dépasse en les conservant les acquis des descriptions institutionnelles de Mommsen ou les données prosopographiques établies par Münzer ou Syme, restera l'un des plus grands livres d'histoire romaine écrits au siècle dernier.

Au début des années 70, mon maître Pierre Grimal conseilla, fortement, à tous ses thésards dont les recherches avaient une dominante historique, à Jean Andreau, à Jean-Louis Ferrary, à Philippe Moreau, à moi-même et j'en oublie peut-être d'autres, d'aller suivre, aux Hautes Études, le séminaire de Claude Nicolet. Nous obéîmes. Je parlerai d'abord de l'atmosphère de ce séminaire. Sous une attitude un peu guindée, Claude Nicolet cachait — mal — un naturel chaleureux et accueillant. Se développaient assez rapidement des liens amicaux forts, non seulement entre le maître et ses auditeurs, mais entre les auditeurs eux-mêmes. Pour le contenu, c'était fort peu un lieu de communication verticale. Ce séminaire, qui s'est transformé en une équipe de recherches, E.R.A. 757 du CNRS, était un atelier d'histoire où nous collaborions tous, échangions des informations bibliographiques, analysions ensemble des sources littéraires juridiques ou épigraphiques, préparions des publications collectives.

Je ferai injure à la mémoire de Claude Nicolet si je ne parlais pas, même devant un public de latinistes, de son engagement politique qui a eu beaucoup d'importance dans sa vie. Je ne parlerai pas de ses liens avec Pierre Mendès-France, ni des missions qui lui furent confiées par Jean-Pierre Chevènement. Je ne parlerai pas de sa candidature aux élections législatives de 1973. Nous avions craint de le perdre, mais les électeurs champenois nous l'ont vite rendu. Claude Nicolet se consolera plus tard par une autre élection, celle qui le fit entrer à l'Institut et qui lui donna plus de plaisir qu'il en aurait eu d'être député. Mais il était profondément attaché à des valeurs, qui étaient l'égalité juridique, la laïcité, la démocratie représentative, le mérite reconnu par les concours républicains... Ce fut à l'origine d'une autre partie de son activité scientifique, de son intérêt pour la Révolution française, d'ouvrages tels que *L'Idée républicaine en France*, paru en 1982 ou *La Fabrique d'une nation*, en 2003. Ces études était motivée par les valeurs que j'ai évoquées, et Claude Nicolet voyait dans peut-être la principale d'entre elles, l'égalité juridique, autre nom de la liberté, « un acquis essentiel du système romain », ce qui lui fait conclure son *Métier de citoyens* ainsi : « nous somme tous des citoyens romains ».

Je suis sûr que je ne suis pas le seul ici à éprouver un sentiment de tristesse et de frustration à la pensée d'un dialogue avec un maître ou un ami que la mort a interrompu pour toujours.

Jean Christian Dumont.